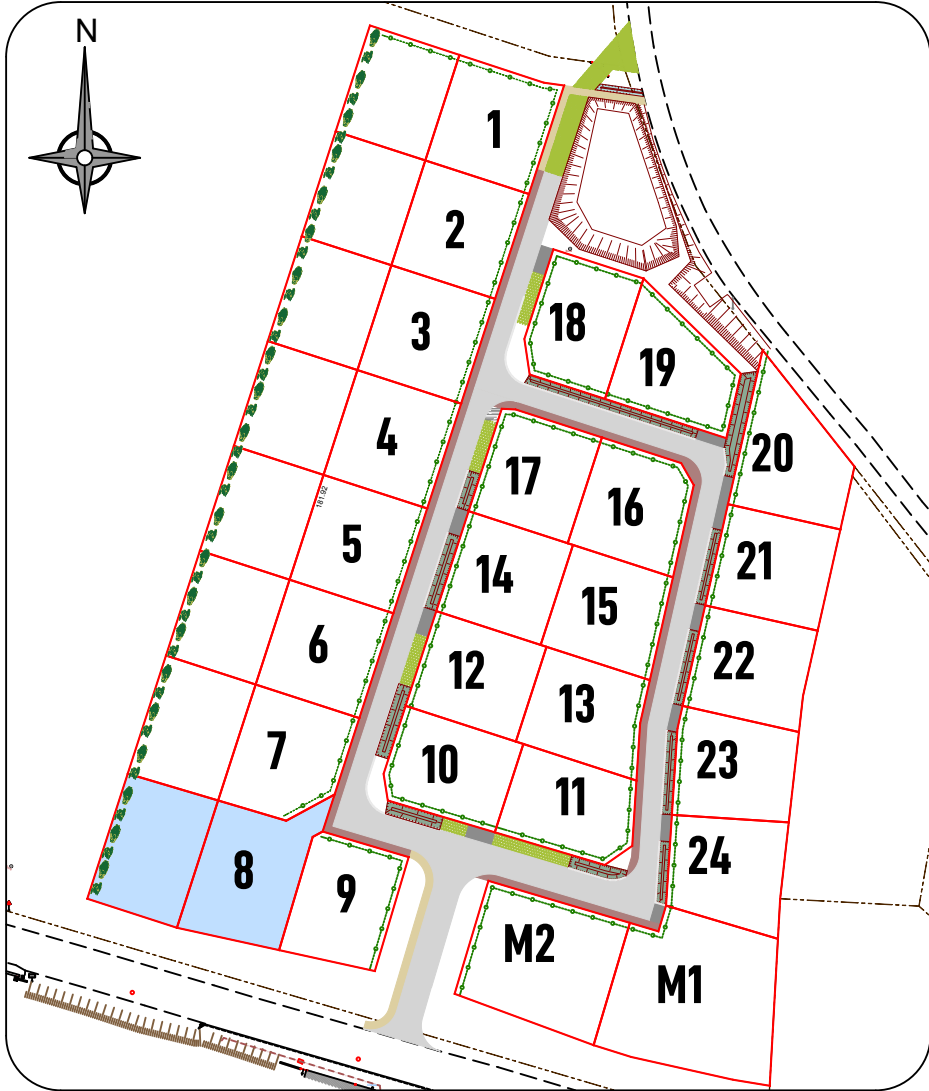


Le Clos du Haras

Permis d'aménager n° PA n° 014 728 25 00001 accordé le 04/08/25

LOT n° 8	Superficie totale : 923 m ²	
	Cadastre : section B n° 413p8 - 414p8	Surface de plancher : 250 m ²

PLAN DE VENTE
PROVISOIRE



COORDONNEES INTERVENANTS	MAITRE D'OUVRAGE VESTAM Allée de Cindois ZA Portes de la Suisse Normande 14 320 SAINT ANDRE SUR ORNE	MAITRISE D'OEUVRE - VRD TECAM 37 Rue des Compagnons 14000 CAEN Tél : 02 31 53 39 10 Mail : agence.caen@tecarn.fr	 Géomètre-Expert	Cabinet MGEX Géomètre-Expert 140 Rue Philippe Livry Level - Quartier Koenig 14760 Bretteville sur Odon Téléphone : 02 31 29 89 08 mesenge@cabinet-mgex.fr www.cabinet-mgex.fr
	 VESTAM ARCHITECTE D'INTERIEUR			
	Date : 12/01/2026 par JCM	Dossier n° 240191		

DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR
Loi S.R.U

Commune de VAUCELLES
Section B n° 413p8 - 414p8

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :
« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.»

LOTISSEMENT: "Le Clos du Haras"

LOT n°: 8

SURFACE S=923 m²

SURFACE PLANCHER S= 250 m²

- résulte du bornage EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX le

- Contrôle du bornage effectué le

- résulte du bornage EFFECTUÉ APRÈS TRAVAUX le

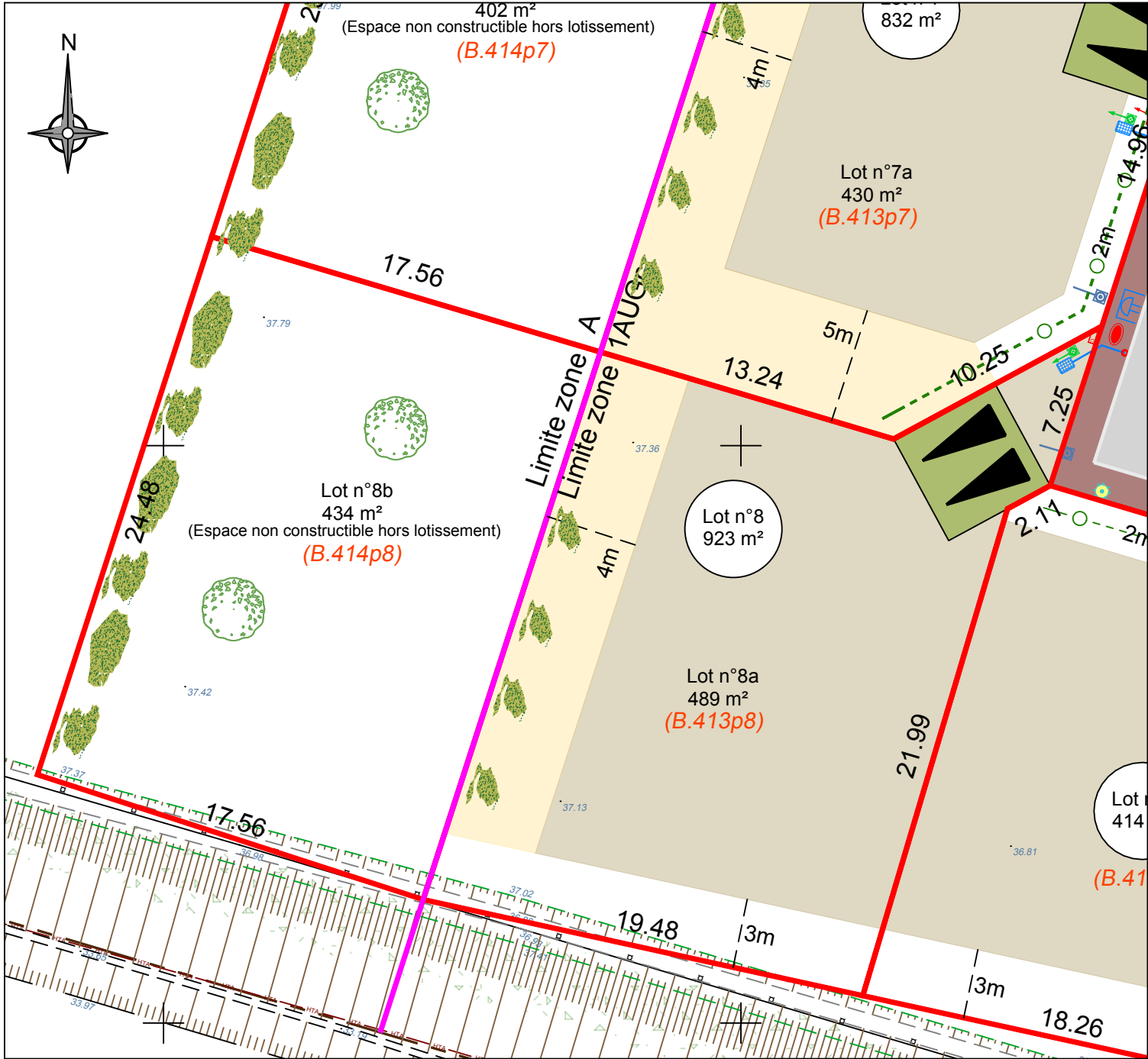
Le plan de vente du lot indique :
En limite Nord : 17.56m, 13.24m et 10.25m en bordure des parcelles B.413p7 et B.414p7 (LOT 7).
En limite Ouest : 24.48m en bordure de la parcelle B.414p.
En limite Sud : 17.56m et 19.48m en bordure de la parcelle B.414p et B.413p.
En limite Est : 7.25m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération
21.99m et 2.11m en bordure de la parcelle B.413p9 (LOT 9) .

Dressé le 12 Janvier 2026 par

Monsieur Jean-Charles MESENGE
Géomètre-Expert à BRETTEVILLE SUR ODON

Signature :

Caractéristiques de la superficie réelle :
La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain entre limites réelles, c'est à dire définies contrairement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales.
Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

Application cadastrale

Périmètre des lots

Zone inconstructible

Zone constructible principale

Zone constructible secondaire

Cote parcellaire (en mètres)

Lot n°1 419 m²

Numéro de lot

Surface de lot

Emplacement obligatoire des places de stationnement non closes

Emplacement indicatif des places de stationnement non closes

Emplacement accès au lot interdit

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

Chaussées en enrobé

Trottoirs en enrobé

Noue

Espaces verts

Dalles de béton enherbés

Bassin

Mélange terre pierre enherbé

Candéladres

Cote terrain naturel avant travaux

Haie bocagère plantée par l'aménageur

Haie libre champêtre à planter

LEGENDE BRANCHEMENTS

Regard Eaux Usées

Regard Eaux Pluviales

Regard Télécom

Coffret électrique

Citerneau eau potable

Rattachement:
Méthode GNSS
Planimétrie : système RGF93 - CC49
Altimétrie : système NGF/IGN69

Nota :
- la localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finitions.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de découpage ou de remblaiement.
- Levé topographique en octobre 2024